



Genève, le 15 décembre 2008

Aux représentant-e-s
des médias

Communiqué de presse du département des institutions

Jusqu'à fin 2007, le Bureau de l'intégration des étrangers confiait à l'association ACOR SOS Racisme la prévention, la sensibilisation et la lutte contre le racisme. En contrepartie et selon un contrat de partenariat, il versait à cette association une subvention annuelle de CHF 100'000.-. Insatisfait sur le fond et sur la forme de l'usage de cette somme, dès 2008, le Bureau de l'intégration n'a plus souhaité prolonger sa relation contractuelle.

L'audit de l'association ACOR SOS Racisme a pour objectif d'examiner le fonctionnement de cette association subventionnée par l'Etat (jusqu'en 2007) et vérifier le bon usage de l'argent public.

Le rapport final de l'audit de l'association ACOR SOS Racisme est parvenu ce jour au Bureau de l'intégration (15.12.08). Après étude, le Bureau de l'intégration transmettra le rapport au Conseil d'Etat et communiquera ses conclusions à ladite association.

Parmi d'autres projets importants, le Bureau de l'intégration travaille à la prévention et à la lutte contre le racisme et les discriminations.

A aucun moment le Bureau de l'intégration n'a souhaité renoncer à soutenir la lutte contre le racisme et les discriminations. Au contraire, l'année 2008 aura vu la réalisation de quelques 10 projets spécifiques et ciblés contre le racisme (davantage que les années précédentes).

De plus, pour les années futures, le Plan d'actions du Bureau de l'intégration prévoit la mise sur pied d'un dispositif de prévention et de lutte contre le racisme et les discriminations comprenant notamment :

1. une formation à l'interculturalité à l'intention des fonctionnaires cantonaux et communaux ;
2. une publication sur le racisme et l'antisémitisme entreprise avec plusieurs partenaires, constituant un outil au service des enseignant-e-s et des travailleurs/euses sociaux/ales.

Parallèlement, une intense réflexion est menée sur la façon d'entreprendre l'écoute et l'aide aux victimes.

Enfin, dans le cadre de la *Semaine internationale de lutte contre le racisme et les discriminations* 2009 (SACR), le Bureau de l'intégration coordonnera des activités organisées dans ce cadre-là.

Personne de contact :

*André Castella, délégué à l'intégration, Bureau de l'intégration des étrangers, DI,
Tél. 022 327.84.02 ou 079 / 215 79 15, e-mail : andre.castella@etat.ge.ch*